

DIRECTEUR-RICHE DE L'ECOLE DES ARTS

Pour la direction de la culture

Cadre(s) d'emplois :

Fonctionnaire ou contractuel de droit public

Attaché

Professeur d'enseignement artistique

Durée hebdomadaire de service : 35H

Date prévue du recrutement : 15/01/2024

Date limite de candidature : 1/12/2023

INTRODUCTION

Ville de 36 000 habitants, 2ème ville de l'Eurométropole de Strasbourg et Ville Amie des Enfants depuis 2007, Schiltigheim est une ville en pleine mutation urbaine, engagée dans la transition écologique et sociale, Schiltigheim veut être une ville durable et apaisée où l'expertise d'usage est prise en compte dans les projets d'aménagement des espaces publics. Les transitions énergétiques, environnementales, numériques et sociales sont des défis majeurs que la ville veut relever. Le projet culturel porté par la ville de Schiltigheim s'articule autour d'une programmation culturelle pluridisciplinaire à dominante musicale, d'un événement annuel autour du livre et de l'illustration jeunesse ainsi qu'autour de l'enseignement artistique.

L'École des Arts (~ 800 élèves) composée de 4 pôles - musique, danse, théâtre et arts visuels - répartis sur 9 sites d'enseignement, a pour objectif l'épanouissement de chacun. e au travers des pratiques artistiques individuelles et collectives. Outre l'apprentissage académique, plusieurs dispositifs favorisent l'accès à la pratique au plus grand nombre (danse et musique à l'école). Des actions favorisant les rencontres entre les artistes et les publics, ou encore la priorité mise par la collectivité sur le développement de l'Éducation Artistique et Culturelle, sont au cœur de notre engagement. La directrice ou le directeur de l'École des Arts encadrera une équipe composée de 36 professeur.e.s d'enseignements artistiques, de 5 agents administratifs et d'1 agent d'entretien, et sera placée-e sous l'autorité directe du Directeur du service culture. Elle ou il travaillera en lien avec les équipes pédagogiques et administratives, pour faire évoluer le projet d'établissement, les pratiques, les dynamiques et l'ensemble des activités de démonstration des élèves. L'articulation des projets de l'école devra se faire en collaboration avec le reste du service culture et en connexion avec la vie de la ville, son territoire et ses partenaires. La directrice ou le directeur de l'École des Arts suivra également le fonctionnement d'une commission extramunicipale de valorisation des pratiques amateurs afin d'animer un collectif de participation citoyenne engagé autour des pratiques artistiques des amateurs du territoire.

ACTIVITES

- Piloter et gérer l'administration de l'établissement (budgets, bilans, inscriptions, suivi des bâtiments et de leurs équipements)
- Manager, encadrer et animer les équipes pédagogiques en lien avec les référents de pôles et animer les réflexions en termes d'évolution et d'innovation
- Élaborer, piloter et mettre en œuvre le projet pédagogique et artistique de l'École des Arts dans le cadre des schémas d'orientation pédagogiques départementaux et nationaux.

- Contribuer au développement et à la diversification des actions d'Éducation Artistique et Culturelle en faveur de tous les publics en lien et en cohérence avec l'ensemble des activités du Service culturel
- Impulser et proposer des actions innovantes de création et de diffusion visant à développer et à promouvoir les enseignements artistiques
- Organiser la communication générale de l'établissement en lien avec la responsable communication du service
- Cultiver les relations avec les usagers, les partenaires et les acteurs de la vie culturelle locale
- Contribuer au rayonnement de l'établissement (partenariats institutionnels, réseaux professionnels, artistes créateurs et interprètes, associations)
- Mener à bien les projets structurants de l'établissement

PROFIL RECHERCHÉ

SAVOIR FAIRE : Expérience significative de direction et de management d'un établissement / service relevant du domaine de la vie artistique

- * Maîtrise d'une pratique artistique
- * Connaissance de la réglementation, des différents schémas d'orientation pédagogique, des enjeux de l'enseignement artistique et du fonctionnement des établissements d'enseignements artistiques
- * Bonne connaissance des réseaux culturels et artistiques
- * Maîtrise des procédures administratives et budgétaires des collectivités territoriales
- * Maîtrise de l'outil informatique
- * Connaissance de la réglementation en matière de sécurité des ERP

SAVOIR ETRE :

rigueur dans l'organisation du travail

- * capacités d'analyse et d'adaptation
- * Sens des relations humaines, aptitudes au management et à l'encadrement
- * Ouverture d'esprit aux différentes esthétiques artistiques
- * Sens du travail en transversalité et autonomie
- * Force de propositions

FORMATIONS / HABILITATIONS :

- * Bac+3 et supérieur assurant une culture artistique solide
- * Titulaire du permis B

CONDITIONS D'EXERCICE DU POSTE

- * 35 heures hebdomadaires.
- * Disponibilité nécessaire en soirée et le week-end.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Contact pour informations sur le poste :

M. GAEL DOUKKALI BUREL

DIRECTEUR DU SERVICE CULTURE

gael.doukkali-burel@ville-schiltigheim.fr

Les candidatures sont à envoyer :

Par courrier à l'adresse suivante :

Mme La Maire

Direction des Ressources Humaines

110 route de Bischwiller

67300 Schiltigheim

Ou par mail aux adresses suivantes : drh@ville-schiltigheim.fr et gael.doukkali-burel@ville-schiltigheim.fr

Informations sur l'offre :

Rémunération statutaire, régime indemnitaire, prime de fin d'année, tickets restaurant, prise en charge de 75% des frais d'abonnement transport en commun, forfait mobilités durables, participation employeur 60% mutuelle et prévoyance, Amicale du personnel, GAS 67, CNAS, Carte Cezam.